



LabEx  
Dynamite



## Journée des jeunes chercheur·ses de l'Institut de Géographie 2024 Appel à communications

### La violence, un enjeu spatial ?

Violences climatiques, violences institutionnelles, violences politiques, violences de genre, violences de classe : l'objectif de cette journée d'étude est d'interroger la mobilisation de la notion multiforme de « violence » dans la production de savoirs géographiques. De la violence associée aux catastrophes dites « naturelles » à la violence comme expérience des dominé·es, convoquer cette notion n'est pas toujours évident, d'autant plus qu'elle échappe à une définition claire et consensuelle et qu'elle est utilisée pour faire référence à des phénomènes tout à fait différents.

Cette journée d'études s'adresse aux jeunes chercheur·ses (masterant·es, doctorant·es, jeunes docteur·es) en géographie ou qui adoptent une approche spatiale forte afin de travailler les articulations entre violence(s) et espace(s). Longtemps sous-étudiées, celles-ci sont de plus en plus investies et ont récemment fait l'objet d'un dossier dans la revue *Justice Spatiale/Spatial Justice* (Allaverdian, Fauveaud et Tulumello, 2023).

Dans cette perspective, nous proposons une réflexion autour d'une approche spatiale de la violence structurée en trois axes. Un premier invite à une réflexion sur les définitions de la violence, les enjeux épistémologiques qui y sont associés et leurs appropriations par les chercheur·ses. Un second axe porte sur les spatialités de la violence, sous toutes ses formes et à différentes échelles. Enfin, un troisième propose d'analyser la place de la violence dans les pratiques de recherche, abordant autant les enjeux méthodologiques que la manière dont nous composons, en tant que chercheur·ses, avec la violence.

#### **Axe 1 : Définir, nommer, identifier la violence**

“Abus de la force” pour le Robert (2024), “caractère de ce qui se manifeste, se produit ou produit ses effets avec une force intense, brutale et souvent destructrice” pour le Larousse (2024), “Impétuosité, force non contenue” pour le Dictionnaire de l'Académie française (1935)... Alors que la violence est souvent réduite à ses manifestations physiques et immédiates, il est essentiel d'explorer ses multiples dimensions pour mieux comprendre ses ramifications dans les sociétés, son inscription dans les territoires et, plus généralement, les dimensions spatiales des relations de pouvoir. Si les

définitions fournies par différents dictionnaires soulignent la force intense, brutale et souvent destructrice associée à la violence, l'Organisation mondiale de la santé propose une définition plus large dans son premier rapport mondial sur la violence et la santé : “La menace ou l'utilisation intentionnelle de la force physique ou du pouvoir contre soi-même, contre autrui ou contre un groupe ou une communauté qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, un décès, des dommages psychologiques, un mal développement ou des privations” (Krug et al., 2002, p.5). En incluant la menace (autant que l'exercice effectif de la force), l'intentionnalité et, surtout, l'exercice du pouvoir (et non uniquement d'une force physique), elle propose une définition qui se veut normative de la violence comme, entre autres, expression des systèmes d'oppression.

Des penseurs comme Galtung, Bourdieu, Farmer ou Bourgeois ont exploré différentes facettes de la violence, mettant en lumière son rôle dans les structures inégalitaires des sociétés (Faret, 2020, 5). Dans sa définition de la *slow violence*, Nixon (2011) met l'accent sur l'invisibilité, autant que sur les décalages temporels et spatiaux entre l'exercice de la violence, et l'apparition de ses conséquences. D'autre part, la violence est souvent pensée en termes d'incidents, qu'il s'agisse d'un événement ponctuel ou d'incidents répétés, et non pas en termes de système de pouvoir violent (Kelly et Westmorland, 2016), mettant ainsi de côté des aspects réticulaires et relationnels de l'exercice de la violence.

Chez Reemstma (2011), on trouve une attention particulière aux dimensions spatiales de l'exercice de la violence. Il distingue des formes de violences qui visent spécifiquement le corps, en tant que tel, en l'endommageant, le détruisant, ou le soumettant à certains actes (violence autotélique, violence raptive), et la violence dite “localisante”, qui ne vise tout à fait pas le corps lui-même, mais cherche à le contraindre et le positionner comme une masse déplaçable : il s'agit de violences qui cherchent à imposer une position dans l'espace (Reemtsma, 2011).

Enfin, lorsqu'il est question de définir la violence, une réflexion sur son positionnement vis-à-vis de la norme s'impose. D'une part, parce que la violence est souvent pensée comme expression d'une force et du pouvoir au-delà ou en dehors de la norme sociale. D'autre part, parce que la qualification de certains actes de violence ne peut se faire sans prendre en compte la définition qui leur est donnée (ou non) par les diverses institutions judiciaires.

Par sa place dans le maintien des inégalités et dans l'exercice du pouvoir, la violence apparaît, de façon plus ou moins centrale, dans toutes les recherches en sciences sociales. Quels intérêts et limites y a-t-il à mobiliser la notion de violence au sein des travaux de sciences sociales? Quelles sont les difficultés liées à sa ou ses définitions ? Quel est l'apport de la géographie dans la définition et la compréhension de la violence ?

## **Axe 2 : Espaces des violences, violences par l'espace**

La violence et ses conséquences prennent plusieurs formes, matérielles et immatérielles, qui sont entremêlées dans la production de l'espace. Les ruines faisant suite à un séisme – qui représente une forme de violence environnementale – peuvent être analysées à travers les discours politiques et médiatiques qui entourent la “catastrophe” (Gourain et Poyraz, 2023). Les conflits, armés

ou non, se traduisent également dans l'espace, de façon plus ou moins violente, sous la forme de frontières, de destructions, de pertes humaines (Rosière, 2011 ; Cattaruzza, 2014). Cette violence peut aussi être identifiée sur des cartes ou dans le paysage, à la manière des "frontières fantômes", définies comme les traces laissées dans les sociétés contemporaines par d'anciennes frontières politiques (Von Hirschhausen, 2023). L'enjeu est ainsi de retracer la violence dans l'espace, à partir de ce qu'il en reste, dans une perspective de géographie mémorielle et patrimoniale (Verdier, 2009), mais aussi à partir de ce qu'elle produit au quotidien.

Quelle que soit sa forme, la violence affecte aussi bien les corps, les subjectivités individuelles que les relations sociales (intersubjectivités), ces trois dimensions étant les principaux agents de la spatialité et de la territorialité (Di Méo, 2010). De ce fait, il convient de questionner la violence dans sa capacité à les reconfigurer. Par exemple, de quelles manières les violences institutionnelles, particulièrement appréhendées dans les études migratoires (Kobelinsky, 2007 ; Fassin et D'Halluin, 2005 ; Jaksic, 2013 ; Le Bars, 2018 ; Schmoll, 2020), influencent-elles et sont influencées par les pratiques socio-spatiales des acteurs qui les subissent ?

La violence, souvent considérée pour son caractère déstructurant, peut aussi présenter un caractère structurant dans l'organisation des sociétés (Munera Ruiz, 2014) et la production de l'espace. La notion d'exception permet par exemple d'interroger cette ambivalence (Agamben, 2003). Dans cette perspective et en s'intéressant aux spatialités des camps, Agier et Lecadet (2014) soulignent les tensions entre exception et dimension structurelle de ces espaces. Des dispositifs anti-SDF (Zeneidi-Henry, 2002) aux programmes de déguerpissement (Blot et Spire, 2014), en passant par la violence en ville comme régulateur (Tadié 2006), par les politiques de patrimonialisation (Veschambre, 2009), d'accaparement des ressources (Grajales, 2017), et plus largement d'encadrement et/ou de mise à l'écart, comme cela a été démontré à travers l'étude de l'urbanisme sécuritaire (Monfleur, 2011), cet axe s'intéresse aux différentes formes et échelles de violence dans l'espace. Il s'agit d'interroger les violences, les conflits et les luttes qui révèlent plus largement les situations d'inégalité et d'injustice dont certains groupes font l'expérience (Fol et al., 2013).

Cet axe propose également de penser les pratiques spatiales liées à l'expérience de la violence, qu'il soit question de stratégies d'évitement, de contournement, d'anticipation ou d'adaptation comme cela a été montré dans de nombreux travaux sur les minorités sexuelles et de genre (Lieber, 2008 ; Bonté, 2022 ; Cattaruzza et Leroy, 2010). Par ailleurs, la violence peut également s'exercer par le contrôle, ou du moins la mise en place de contraintes sur les pratiques spatiales, ainsi que par les limitations à l'appropriation des espaces par les individus (Tillous, 2022 ; Falah et Flint, 2004). À cela s'ajoutent des pratiques spatiales qui découlent des pratiques judiciaires de régulation de la violence (enfermement, bannissement, assignation à certains espaces) (Milhaud, 2017; Bony, 2019 ; Ollivon, 2021).

### **Axe 3 : Violences dans et des pratiques de recherche**

L'expérience et l'anticipation des violences vécues par les enquêté·es et éprouvées par les chercheur·ses sur le terrain ne sont pas anodines d'un point de vue méthodologique. Cet axe ouvre une discussion sur comment penser une méthodologie qui s'adapte à ces vécus de violence, c'est-à-dire, non seulement qui soit respectueux de l'expérience des enquêté·es, mais qui ne soit pas non plus à l'origine de traumatismes vicariants, c'est-à-dire les traumatismes engendrés par le contact avec les traumatismes d'autrui (Kedia, 2020). Comment penser un protocole d'enquête éthique sur/avec la violence ?

En effet, s'il est de notre responsabilité de créer les conditions qui permettent l'émergence des discours sur la violence autant que leur écoute (Clair, 2016 ; Loison-Leruste, 2020), comment prendre soin de soi et de ses enquêté·es dans cette exposition et confrontation à la violence ? La gestion des récits de violence ne concerne pas uniquement les recherches portant directement sur la question, alors que c'est justement dans ces situations que les chercheurs·euses sont les plus démuni·es. De même, la question de la réaction en entretiens à des propos violents envers certains individus ou communautés est loin d'avoir une réponse claire : peut-on se rendre complice de ces dynamiques de violence ? Se doit-on d'intervenir, et si oui, comment le faire en sécurité ?

De plus, la recherche elle-même, par le pouvoir qui lui est inhérent (celui de construire un discours et une certaine forme de savoir) est aussi concernée par la production de la violence. Par exemple, la recherche depuis les Nords vers les Suds s'insère dans des rapports de domination hérités des systèmes coloniaux, et toujours à l'œuvre. Dès lors, comment penser une recherche qui n'est pas violente, autant à l'échelle des individus avec lesquels nous interagissons, qu'envers les groupes sur lesquels nous construisons un propos ?

Pendant, les espaces de la recherche ne sont pas que des espaces de domination pour les chercheur·ses, mais également des espaces dans lesquels s'entrecroisent ces rapports de domination. En effet, il n'est pas rare, en particulier lorsque l'on fait partie d'un ou de plusieurs groupes dominés, d'être soi-même victime de violences sur les terrains d'enquête. Non seulement se pose la question de la reconnaissance et de la prise en charge de ces violences par les institutions, mais il convient également de s'interroger sur ce que ces vécus font à la recherche (Cuny, 2021 ; Patarin-Jossec, 2020). Que faire de ces expériences ? Doit-on les écrire dans notre recherche, et comment ?

Enfin, les institutions dans lesquelles nous naviguons en tant que jeunes chercheur·ses peuvent également être lieu de violences, par les structures de pouvoir qui les traversent, autant que par les interactions qui y ont lieu. Par exemple, être visible en tant que chercheuse sur les violences (en particulier les violences sexistes et sexuelles) peut avoir pour effet d'être la personne privilégiée pour recevoir les questionnements et récits de violence des différents collègues. Cette position est loin d'être évidente et pose de nombreuses questions sur les positions en tant que chercheur·ses, autant qu'au sein des institutions. Est-ce que les institutions universitaires et de la recherche en générale sont capables de produire des cadres éthiques répondant aux enjeux de la violence dans la recherche académique ?

## **CONSIGNES**

Réception des propositions de communication (2500 signes espaces compris) et des propositions de poster (1500 signes espaces compris) jusqu'au **14 juin 2024**, uniquement par courriel à l'adresse : [representantsdoctorants.ed434@gmail.com](mailto:representantsdoctorants.ed434@gmail.com)

Calendrier :

- Ouverture de l'AAC : 13 mai 2024
- **Date limite pour la réception des résumés : 14 juin 2024**
- Sélection par le comité scientifique : juin 2024
- Retour aux participant-es : juillet 2024
- Tenue de la journée d'études : 4 novembre 2024 à l'Institut de Géographie (Paris 5e).

## **COMITÉ D'ORGANISATION**

Thibaud Bages (Laboratoire Médiations), Marina D'Avdeew (Laboratoire de Géographie Physique), Ines Delépine (UMR Géographie-cités), Noémie Gailhac Calixte (UMR Géographie-cités), Noam Greco Monteiro (Laboratoire Médiations), Félix Gueguen (UMR Prodig), Damien Le Lan (Laboratoire Médiations), Corten Pérez-Houis (UMR Géographie-cités), Pierre Sachot (LADYSS), Irene Valitutto (UMR Prodig).

## **COMITÉ SCIENTIFIQUE**

**Milan Bonté**, post-doctorant, Université de Reims-Champagne Ardenne, EA Habiter  
**Laurent Faret**, professeur des universités, Université Paris Cité, UMR 245 CESSMA  
**Carolina Kobelinsky**, chargée de recherche, UMR 7186 LESC  
**Olivier Milhaud**, maître de conférences, Sorbonne Université, UR Médiations  
**Jérôme Tadié**, chargé de recherches, IRD, UMR Urmis  
**Marion Tillous**, maîtresse de conférences, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, Laboratoire LEGS / UMR 8238  
**Djemila Zeneidi**, directrice de recherche, UMR 8504 Géographie-Cités

## Bibliographie indicative

- ACADÉMIE FRANÇAISE (1935), "Violence", Dictionnaire de l'Académie Française, 8e édition, <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A8V0570>, dernière consultation : 15 avril 2024.
- AGAMBEN, Giorgio (2003), *État d'exception*, Seuil.
- AGIER, Michel et LECADET, Clara (2014), *Un monde de camps*, Paris, La découverte.
- ALLAVERDIAN, Céline, FAUVEAUD, Gabriel et TULUMELLO, Simone (dir.) (2023), "Violence et production de l'espace", *Justice Spatiale/Spatial Justice*, n°18.
- BLOT, Julie et SPIRE, Amandine (2014), "Déguerpissements et conflits autour des légitimités citadines dans les villes du Sud", *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, n°22.
- BONTE, Milan (2022), *Négocier la ville en escales : les espaces publics au prisme des expériences trans à Paris, Rennes et Londres*, Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- BONY, Lucie (2019), « Interdictions de séjour. Une analyse de géographie pénale ». *Champ pénal*, n° 16, <https://doi.org/10.4000/champpenal.10351>.
- CATTAN, Nadine et LEROY, Stéphane (2010) « La ville négociée : les homosexuel(le)s dans l'espace public parisien », *Cahier de géographie du Québec*, vol. 54, p. 9-24.
- CATTARUZZA, Amaël (2014), *Atlas des guerres et des conflits. Un tour du monde géopolitique*, Paris, Autrement, coll. « Atlas/monde », : [10.14375/NP.9782746744813](https://doi.org/10.14375/NP.9782746744813).
- CLAIR, Isabelle (2016), "Faire du terrain en féministe", *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 213, pp. 66-83, <https://doi.org/10.3917/arss.213.0066>
- CUNY, Cécile (2021), « Violences sexuelles sur un terrain d'enquête: » *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 39 (2), pp. 90-106, <https://doi.org/10.3917/nqf.392.0090>.
- DI MÉO, Guy (2010), "Subjectivité, socialité, spatialité: le corps, cet impensé de la géographie" *Annales de géographie*, vol. 675(5), pp. 466-491.
- FALAH, Ghazi-Walid, et FLINT, Colin (2004), "Geopolitical Spaces: The Dialectic of Public and Private Space in the Palestine-Israel Conflict", *The Arab World Geographer*, vol. 7 (1-2), p. 117-134.
- FARET, Laurent (2020), « Migrations de la violence, violence en migration. Les vulnérabilités des populations centraméricaines en mobilité vers le Nord », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 36(1), pp. 31-52, <https://doi.org/10.4000/remi.14393>.
- FASSIN, Didier, et D'HALLUIN, Estelle (2005), « The Truth from the Body: Medical Certificates as Ultimate Evidence for Asylum Seekers », *American Anthropologist*, vol. 107(4), pp. 597-608.
- FOL, Sylvie, LEHMAN-FRISCH, Sonia, et MORANGE, Marianne (2013), «Ségrégation et justice spatiale: Perspectives», *Ségrégation et justice spatiale*.
- GOURAIN, Youenn, et POYRAZ Solène (2023), "Mesurer et nommer la catastrophe : usages politiques des tremblements de terre du 6 février 2023 dans le sud-est de la Turquie", *EchoGéo*, <https://shs.hal.science/halshs-04181010>.
- GRAJALES, Jacobo (2017), "De la spoliation à l'accumulation: violence, pacification et conflits fonciers en Colombie", *Critique internationale*, n° 2, p. 21-36.
- JAKSIC, Milena (2013), « Le mérite et le besoin : Critères de justice et contraintes institutionnelles des associations d'aide aux victimes de la traite », *Terrains et Travaux*, vol. 1(22), pp 201-216.

- KEDIA, Marianne (2020), « 51. Trauma vicariant », *Psychotraumatologie*, 3ème édition, coll.. Les Ateliers du praticien, Paris, Dunod, pp 513-21, <https://doi.org/10.3917/dunod.kedia.2020.01.0513>.
- KELLY, Liz, et WESTMORLAND, Nicole (2016) « Naming and Defining 'Domestic Violence': Lessons from Research with Violent Men ». *Feminist Review*, vol. 112(1), pp. 113-27, <https://doi.org/10.1057/fr.2015.52>.
- KOBELINSKY, Carolina (2007), « Le jugement quotidien des demandeurs d'asile », *Recueil Alexandries*, n°8.
- KRUG, Etienne G., DAHLBERG, Linda L., MERCY, James A., ZWI, Anthony B., LOZANO, Rafael. et al. (2002). Rapport mondial sur la violence et la santé. Organisation mondiale de la Santé. <https://iris.who.int/handle/10665/42545>
- LAROUSSE (2024), "Violence", Dictionnaire du Larousse, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/violence/82071>, dernière consultation : 15 avril 2024.
- LE BARS, Joanne (2018), "Le coût d'une existence sans droits. La trajectoire résidentielle d'une femme sans-papiers", *Espaces et sociétés*, vol. 172(1-2), pp. 19-33.
- LE ROBERT (2024), "Violence", Dictionnaire Le Robert, <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/violence>, dernière consultation : 15 avril 2024.
- LIEBER, Marylène (2012) *Genre, violences et espaces publics*, Paris, Presses de Sciences Po., coll. Fait politique, 324 p.
- LOISON-LERUSTE, Maris (2020), "Faire dire et savoir entendre les violences subies", dans COLLECTIF B., *Parler de soi : Méthodes biographiques en sciences sociales*, Paris, Éditions de l'EHESS, coll. En temps & lieux, p.137-150
- MILHAUD, Olivier (2017), *Séparer et punir. Une géographie des prisons françaises*, Paris, CNRS, 320 p.
- MONFLEUR, Laura (2017), « À l'épreuve des murs. Sécurisation et pratiques politiques dans le centre-ville du Caire post-révolutionnaire (2014-2015) », *Égypte/Monde arabe*, vol. 16, pp 39-56.
- MUNERA RUIZ, Leopoldo., & DE NANTUEIL, Matthieu, (2018), *La vulnérabilité du monde : démocratie et violence à l'heure de la Globalisation*, Louvain, Presse universitaire de Louvain, 342 p.
- NIXON, Rob (2011), *Slow Violence and the Environmentalism of the Poor*, Harvard University Press.
- OLLIVON, Franck (2021), « La prison chevillée au corps. Pour une approche géographique du placement sous surveillance électronique ». *Carnets de géographes*, n° 15, <https://doi.org/10.4000/cdg.7473>.
- PATARIN-JOSSEC, Julie (2020), « Un tabou résilient : Des violences sexistes dans la pratique ethnographique et son enseignement. », *Terrains/Théories*, n° 12, <https://doi.org/10.4000/teth.2833>.
- RAMOS VALVERDE, Rodrigo (2004), "Chapitre 13. Géographie et violence urbaine : une réflexion sur la guerre pour l'espace dans la ville de Rio de Janeiro", dans *L'espace public à l'épreuve: Régressions et émergences*, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, <https://doi.org/10.4000/books.msha.10138>.
- REEMTSMA, Jan Philipp (2011), *Confiance et Violence. Essai sur une configuration particulière de la modernité*, Paris, Gallimard.

- ROSIÈRE, Stéphane (2011), *Géographie des conflits armés et des violences politiques*, Paris, Ellipses.
- SCHMOLL, Camille (2020). *Les damnées de la mer. Femmes et frontières en Méditerranée*, Cahiers Libres, Paris, La Découverte.
- TADIÉ, Jérôme (2006). *Les territoires de la violence à Jakarta*, Belin, Paris, coll. Mappemonde, 304 p.
- TILLOUS, Marion (2022), *Espace, genre et violences conjugales. Ce que révèle la crise de la Covid-10*, Vincennes, Presses universitaires de Vincennes, coll. GéoTraverses, 160 p.
- VON HIRSCHHAUSEN, Béatrice (2023). *Les provinces du temps: frontières fantômes et expériences de l'histoire*. Paris, CNRS Editions, 397 p.
- VERDIER, Nicolas (2009), "La mémoire des lieux : entre espaces de l'histoire et territoires de la géographie", dans TAKÁCS, Ádám, *Mémoire, Contre mémoire, Pratique historique*, Equinter, pp.103-122, [halshs-00418709](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00418709).
- VESCHAMBRE, Vincent (2009), "Entre luttes identitaires et instrumentalisation consensuelle. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la mise en mémoire des lieux", *Géographie et cultures*, n° 72, pp. 63-79.
- ZENEIDI-HENRY, Djemila (2002), *Les SDF et la ville: géographie du savoir-survivre*, Editions Bréal.